

**Lieu de la manifestation et accès**



université  
**PARIS DIDEROT**  
PARIS 7

Université Paris-Diderot - Paris 7  
Amphithéâtre Buffon  
15, rue Hélène Brion / 75013 Paris

**M** Ligne 14      Station      Ligne C **RER**  
**Bibliothèque nationale de France**  
**François Mitterrand**

**Nos partenaires**



**Centre technique du livre de l'enseignement supérieur**  
14, avenue Gutenberg Bussy-Saint-Georges  
77607 Marne la Vallée cedex 3  
Tél. : 01.64.76.27.80 – Fax : 01.64.76.28.00  
www.ctles.fr - ctles@ctles.fr

# Mutualisation et coopération dans le cadre de la conservation partagée

2<sup>èmes</sup> journées professionnelles

27-28  
juin  
2011



**CTLES**

Modérateur : M. **Manuel Durand-Barthez**, Co-responsable de l'URFIST de Paris

**9h30 - 10h** : Accueil des professionnels.

**10h - 10h30** : Introduction par M. **Vincent Berger**, Président de l'Université Paris Diderot – Paris 7 et Mme **Janie Philipps**, Directrice du SCD de l'Université Paris Diderot – Paris 7.

**10h30 – 11h** : Point de vue de M. **Pierre-Yves Quiviger**, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sur la conservation partagée dans le domaine des sciences juridiques.

**11h - 11h30** : *Etudes préliminaires pour l'élaboration d'un plan de conservation partagée des périodiques en sciences juridiques*, par M. **Jean-Emile Tosello-Bancal**, Directeur de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas.

**11h30 - 12h** : Echanges avec les participants et synthèse.

**12h – 12h20** : Intervention de la société Bruynzeel représentée par M. **Georges Arielli**, Directeur commercial et M. **Dominique Leroux**, Chargé d'affaires.

**12h20 - 14h** : Buffet.

**14h – 14h30** : *La conservation partagée des périodiques de santé en Île-de-France*, par M. **Guy Cobolet**, Directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé.

**14h30 – 15h** : Intervention de M. **Dominique Hasboun**, Maître de conférences à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris 6, sur les enjeux de la documentation en médecine.

**15h – 15h30** : *Quand la conservation partagée accompagne l'excellence*, par Mme **Clothilde Zur Nedden**, Directrice de la Bibliothèque Mines ParisTech, M. **Thierry Boucher**, Directeur de la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique, et M. **Jean-Louis Lions**, Directeur du SCD de l'Université Paris-Sud 11 (dernier intervenant à confirmer).

**15h30 – 16h00** : *Le silo documentaire de l'Université de Lyon : la condition et l'outil d'une politique de conservation*, par M. **Marc Martinez**, Directeur adjoint de la Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Lyon.

**16h00 – 16h30** : Echanges avec les participants et synthèse de la journée.

**16h30 – 17h30** : Visite au choix définie lors de l'inscription :  
- Bibliothèque centrale de l'Université Paris Diderot – Paris 7 ;  
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

mardi 28 juin

Modérateur : Mme **Christine André**, Directrice de la Bibliothèque de l'ENS de Lyon

**9h – 9h30** : Accueil des professionnels.

**9h30 – 10h** : Présentation de l'Additionnal Storage Building (ASB) de Boston Spa, dépendant de la British Library, par Mme **Jane Hildreth**, Collection Moves Manager de l'ASB.

**10h – 10h30** : *La Réserve centrale de Lobbes (Belgique) : outil au service du Réseau public de Lecture de la Communauté française*, par Mme **Sylvie Vandamme**, responsable de la Réserve centrale.

**10h30 - 11h00** : pause-café.

**11h00 – 11h30** : Intervention de M. **Michel Marian**, chef de mission de la MISTRD (Mission de l'Information Scientifique et Technique et du Réseau Documentaire) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le rôle du Ministère dans le cadre de la conservation partagée.

**11h30 – 12h00** : Echanges avec les participants et synthèse de la matinée.

**12h00 – 12h30** : Conclusion des journées par M. **Dominique Arot**, Doyen de l'Inspection générale des bibliothèques.

**12h30-14h** : Buffet.

**15h – 16h45** : Visite du CTLes (retour à Paris, Place du Panthéon vers 18h).

“

Apparue timidement en France voilà une bonne dizaine d'années, la conservation partagée occupe maintenant une place grandissante dans les politiques documentaires des établissements et des sites. Le travail en réseau, qui intéressait à l'origine la seule fourniture à distance de documents, puis la constitution de catalogues collectifs, s'est aussi imposé dans le domaine de la conservation des stocks, notamment de périodiques (presse d'information locale et régionale, revues spécialisées).

Deux facteurs principaux expliquent cet intérêt :

- l'irruption puis la généralisation de la documentation numérique, qui coexiste encore, chez les éditeurs comme dans les bibliothèques, avec son équivalent imprimé. Que faire d'un support de moins en moins consulté par les usagers, mais que l'on acquiert toujours parce que... on sait le conserver, certains lecteurs y tiennent, le taux de TVA n'est pas favorable à l'électronique... ? Que faire aussi de ces collections redondantes un peu partout mais souvent fragmentaires, alors que le mètre linéaire disponible se fait rare et le stockage dispendieux ?

- l'émergence de politiques locales et régionales, dans le cadre de la décentralisation et de l'autonomie revendiquée par les collectivités et les institutions. Prendre en mains son destin, et donc son patrimoine (y compris documentaire), est devenu le leitmotiv qui sous-tend la conscience régionale comme le regroupement des universités au sein des PRES. Affirmer l'existence d'un réseau, de solidarités et d'un projet collectif devient une exigence de toutes les politiques publiques.

Sur ce terreau nouveau, la conservation partagée a donc pu prospérer, qui touche à de multiples secteurs de la bibliothéconomie et dépasse le cadre étroit de la seule conservation stricto sensu. Dynamique, elle permet en effet de redéfinir les politiques d'acquisition au sein d'un établissement comme d'un ensemble plus vaste, de clarifier la cartographie documentaire, de faciliter la fourniture à distance et le prêt entre bibliothèques, tout en autorisant en quelques points du territoire la constitution de collections de référence, visant à la complétude, nécessaires et suffisantes pour les besoins des publics futurs.

Aujourd'hui les idées foisonnent, qui s'accompagnent ici et là de projets immobiliers pour la construction de lieux de stockage centralisé et partagé. Les réseaux se multiplient, selon des thématiques diverses : disciplinaires (santé, droit par exemple) ou régionales, qui peuvent rassembler des bibliothèques de même type ou différentes, académiques, publiques, ou les deux. Reste à souhaiter que les cercles en constitution puissent un jour se recouper et soient mis en cohérence : la conservation partagée est en effet œuvre de longue haleine, consommatrice de ressources humaines ; si son bénéfice est avéré, son coût reste lourd et demande à être optimisé.

Dans la veine explorée l'an dernier par le CTLes, la présente journée d'étude se propose de dresser un panorama de quelques travaux en cours, en France et à l'étranger où la conservation partagée s'est imposée plus tôt. Partageons donc la conservation et conservons le partage, telle pourrait être l'une de nos lignes d'action à venir.

Guy Cobolet,  
Directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé

”